

République Française
Département de la Loire

Ville de Craintilleux



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mille Vingt Deux, le 19 octobre, à 19 heures 30, le Conseil Municipal, de la Commune de CRAINTILLEUX (Loire) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Georges THOMAS, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : le 13 octobre 2022

Nombre de Conseillers :

En exercice :	15
Présents :	15
Procurations :	0
Votants :	15

Présents :

Délibération n° 49

Georges THOMAS, Frédéric CHAUX, Lucie IMBERT, Baptiste BON, Madeleine CHATEAU, Hubert REBOURG, Philippe GREGOIRE, Stéphanie LUAIRE, Catherine BERTHERAT, Arnaud VASSAL, Anne-Laure SEUX, Christiane ROCHEDIX, Odile MASSON

Absents : Pierre FOREST, Stéphanie LUAIRE

OBJET :

Secrétaire de séance : Frédéric CHAUX

Devis

POUVOIRS déposés en application de l'Article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mandants

Pierre FOREST
Stéphane DEFOUS
Christiane ROCHEDIX

Mandataires

Philippe GREGOIRE
Arnaud VASSAL
Odile MASSON

LE MAIRE certifie sous sa responsabilité que le compte-rendu de cette délibération a été affiché ce jour et que la convocation des membres de l'Assemblée Municipale a été faite le 13 octobre 2022, laquelle était joint le dossier des affaires inscrites à l'ordre du jour de la présente réunion.

L'avis du Conseil Municipal est sollicité sur divers devis :

Où l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide

- CHAUFFAGE SANITAIRES DU STADE DE FOOTBALL

Société ACM Plomberie à Montbrison pour un montant de 12 959 € HT.

1 abstention (Stéphane DEFOUS) 14 POUR

- IMPRESSION ECHO DES MOUETTES

Société Lucky imprimerie pour un montant de 992,80 € HT.

1 abstention (Stéphane DEFOUS) 14 POUR

- FOURNITURE ET POSE D'UN VOLET :

Société EXPOBAIE pour un montant de 1 191,36 € HT.

3 abstentions (Baptiste BON, Arnaud VASSAL, Stéphane DEFOUS) 12 POUR

- TRAVAUX DE PEINTURE :

• **Local technique**

Société GIROUD pour un montant de 1 250,50 € HT.

1 abstention (Stéphane DEFOUS) 13 POUR

• **Ecole**

Société GIROUD pour un montant de 2 801,59 € HT.

1 abstention (Stéphane DEFOUS) 13 POUR

- Logiciel passage M57 :

Société BERGER LEVRAULT pour un montant de 475,00 € HT.

1 abstention (Stéphane DEFOUS) 14 POUR

- Fourniture cuisine de l'école :

Société BUT pour un montant de 878,98 € HT.

1 abstention (Stéphane DEFOUS) 14 POUR

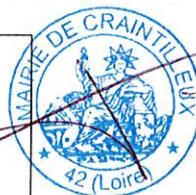
- d'approuver les devis comme exposés ci-dessus

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an
susdits

Les membres ont signé au registre

Pour extrait conforme

Le Maire,



Georges THOMAS

Acte 042-214200750-20210715-D049-2022-DE
Numéro D049-2022
Date de décision 19/10/2022
Nature DE
Objet devis
Classification 7.10 - Divers